

> HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

S'approprier les différents thèmes du programme

Histoire / classe de Cinquième

Thème 2 - Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI^e-XV^e siècles)

- L'ordre seigneurial : la formation et la domination des campagnes
- L'émergence d'une nouvelle société urbaine
- L'affirmation de l'État monarchique dans le Royaume des Capétiens et des Valois

[Extrait du programme du cycle des approfondissements, BOEN n°11 du 26 novembre 2015.](#)

Pourquoi enseigner le thème « société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI^e-XV^e siècles) » en classe de Cinquième ?

L'intitulé du thème marque l'introduction du concept de « société » dans le parcours de l'élève. Il s'agit donc de montrer comment l'ensemble de la population se trouve partie prenante d'une organisation qui est celle de la féodalité, mais aussi comment, au sein de cette société féodale, s'affirment d'autres rapports sociaux avec la société urbaine et comment les Capétiens, en s'appuyant sur la féodalité et sur l'Église, entament la construction de l'État moderne. L'Église est présente dans l'intitulé, mais les sous-thèmes excluent clairement une étude à part. Les limites chronologiques qui couvrent cinq siècles ainsi que les termes employés (« formation », « émergence », « affirmation ») inscrivent clairement l'étude dans une dynamique qu'il convient de faire comprendre aux élèves. Petit à petit, avec la ville et l'État, émergent les cadres de la société moderne.

Problématique : comment les cadres de la société moderne émergent-ils progressivement dans une société dominée par la féodalité ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- ce que sont les rapports féodo-vassaliques et comment ils marquent en particulier l'économie rurale dominante ;
- comment l'expansion économique modifie cependant les rapports sociaux au Moyen Âge qui n'est pas une époque immobile ;
- que l'essor urbain de cette période est lié à cette transformation de la société et de l'économie ;
- comment les Capétiens reconstruisent une autorité politique qui entame la construction de l'État français.

Le thème est propice au croisement des sources et au travail de la compétence « **Analyser et comprendre un document** » par l'étude des chroniques et autres témoignages de l'époque. « **S'informer dans le monde du numérique** » est également une compétence que l'on peut développer tant les ressources en ligne sont variées et peuvent permettre de mettre en perspective les exemples locaux. Surtout, l'importance de l'aspect dynamique du thème en fait un moment privilégié pour travailler la compétence « **se repérer dans le temps : construire des repères historiques** » en particulier dans sa composante « identifier des continuités et des ruptures chronologiques pour s'approprier la périodisation de l'histoire et pratiquer de conscients allers-retours au sein de la chronologie ».

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- Au **cycle 3**, les élèves ont abordé en CM1 dans le thème 2 intitulé « Le temps des rois » la figure de « Louis IX, le « roi Chrétien » au XIII^e siècle » dans le cadre d'une étude de la monarchie capétienne centrée sur le pouvoir royal et sur la construction territoriale du royaume de France.
- En classe de **seconde** de la filière générale et technologique, le thème 3 est intitulé « Sociétés et cultures de l'Europe médiévale du XI^e au XIII^e siècle ». La chrétienté médiévale y est étudiée obligatoirement, mais les enseignants doivent choisir entre l'étude de la société rurale et celle de la société urbaine, ce qui implique dans les deux cas un approfondissement par rapport à la vue générale présente dans notre thème du cycle 4.

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

Ce thème permet d'aborder les questions majeures suivantes, dans des termes qui ne sont évidemment pas ceux dans lesquels on les posera en classe.

La dynamique de la chrétienté latine joue sur tous les plans. La mise en place et le maintien de la domination seigneuriale sur les campagnes de l'Europe occidentale s'effectuent dans un cadre spatial en extension, à l'échelle locale d'une part avec « la plus forte augmentation des superficies cultivées depuis les temps préhistoriques » (Marc Bloch) et à l'échelle du continent tout entier, d'autre part, puisque, à la différence de la période précédente, les XI^e-XV^e siècles sont marqués par une dynamique « centrifuge » (Jérôme Baschet) à la fois du point de vue politique (croisades, Reconquista...), économique (établissement de comptoirs et échanges accrus avec l'Orient) et religieux (essor des ordres religieux, christianisation de l'Europe orientale). La rupture chronologique, entre les trois siècles de forte croissance démographique

et économique (du XI^e siècle au début du XIV^e siècle) et les deux derniers de la période, marqués par les crises, ne remet pas en cause ce **mouvement d'expansion**. Appuyé sur la stabilisation seigneuriale, fondé non sur une révolution technologique mais sur la combinaison des effets bénéfiques de plusieurs innovations (utilisation du cheval, céréales de printemps, moulin...), ce dernier induit une augmentation considérable des espaces cultivés, et permet un accroissement sans précédent de la population européenne.

La domination des seigneurs est très nettement affirmée au début de la période et connaît par la suite certains **assouplissements**. Elle s'exerce par une relation directe entre le seigneur, laïc ou religieux, et les paysans (« vilains ») du territoire de sa seigneurie ; cette domination ne peut être réduite au servage (minoritaire au début de la période puis en voie d'extinction). Le *dominium* a une double origine, foncière et politico-juridique. L'octroi de bénéfices aux vassaux et la décomposition de l'autorité carolingienne, entamée dès la seconde moitié du IX^e siècle, ont fait du seigneur à la fois le possesseur de la terre, confiée en « tenures » héréditaires aux paysans, et le détenteur du pouvoir. Au XI^e siècle, il se crée ainsi « un certain équilibre social et politique grâce aux pouvoirs locaux et d'allure privée » (Dominique Barthélémy), quand bien même cette domination est rude et les conflits locaux nombreux. Mais l'expansion, qui conduit à mettre en valeur de nouvelles terres, par des défrichements et l'assèchement des marais, permet parfois aux paysans de négocier des « chartes de franchises » qui fixent leurs droits et obligations face au seigneur.

Les **villes** elles-mêmes croissent aux XII^e et XIII^e siècles et desserrent les liens de la domination féodale. À la fin de notre période, on estime que les urbains représentent 20% de la population européenne, regroupés surtout en Italie du Nord, en Flandre, dans l'axe rhénan et au sein du royaume de France. Le plus souvent, elles négocient avec le seigneur des chartes de franchises, parfois elles deviennent une « commune » qui s'administre elle-même et où s'affirme le groupe social de la bourgeoisie commerçante. De nouveaux modes de vie s'y développent (consommation de pain frais avec la naissance de la corporation des boulangers, de viande de bœuf avec la naissance de la corporation des bouchers).

L'Église est à la fois immergée dans le monde féodal, ne serait-ce que par sa richesse foncière, et porteuse de valeurs différentes. Elle « impose le modèle d'un gouvernement drapé dans sa majesté et les rouages d'une administration apte à contrôler les hommes en fait et en conscience » (Dominique Iogna-Prat). Rendue plus cohérente et soudée par la réforme grégorienne au début de la période, capable tant d'absorber certains discours apparemment hétérodoxes (celui des ordres mendiants du XIII^e siècle) que d'exclure tel ou tel groupe, elle est seule capable de produire un discours global qui conforte sa situation de premier ordre. Elle encadre la vie quotidienne des fidèles, imposant lentement son cadre moral, et s'appuie sur son quasi-monopole de l'écrit qui lui permet, par exemple, de contrôler la nouvelle institution universitaire : c'est dans les Universités que l'on apprend le droit canon et le droit romain. Elle sacre les rois d'Aragon, de France, d'Angleterre et les empereurs romains germaniques. Elle lance le mouvement de la « paix de Dieu » aux X^e et XI^e siècles pour protéger les biens d'Église et les populations et bénit ensuite la chevalerie qu'elle entraîne dans les croisades.

C'est à partir de la féodalité et de l'appui de l'Église que **les Capétiens construisent leur domination**. Ils s'appuient sur le mouvement d'organisation de la féodalité qui conduit au regroupement de grands vassaux sous l'autorité de grands princes. Hugues Capet est l'un d'eux : « duc de France », il possède, quand il devient roi en 987, un domaine, qui s'étend essentiellement en Ile-de-France et dans l'Orléanais, qui devient le « domaine royal ».

Son caractère sacré est son autre ressource, mais les relations avec les grands restent difficiles. Le règne de Philippe-Auguste (1180-1223) constitue incontestablement un tournant, marquant un basculement vers un espace plus « national » et inaugurant l'âge d'or de la dynastie capétienne, dont les membres successifs sont dits « rois de France » (et non plus des Francs) à partir de 1083. À la figure du roi faible, suzerain de puissants princes des XI^e et XII^e siècles, succède celle du roi souverain, capable peu à peu de s'appuyer sur les balbutiements d'une nation naissante (l'enthousiasme après Bouvines...) et sur la France urbaine pour revendiquer sa souveraineté sur l'ensemble du royaume, fondée sur la loi. Philippe IV le Bel (1285-1314) s'entoure de « légistes » (nous dirions juristes) et convoque à partir de 1302 des états généraux.

L'Église apparaît comme le principal soutien de la monarchie capétienne, en particulier dans le cadre parisien de la première moitié du XII^e siècle, lieu d'une fermentation idéologique sans pareille, où se forme le lien privilégié entre le culte de saint Denis, la royauté capétienne et la protection du royaume, et où s'affirme la supériorité royale, manifeste notamment à l'issue du sacre. **Le prestige religieux de la monarchie française est à son apogée avec le règne de Louis IX (1226-1270)** qui est canonisé et devient saint Louis en 1297. Dans la dernière période, marquée par l'épreuve de la guerre de Cent Ans, se renforcent à la fois l'appareil administratif de la monarchie, notamment avec la levée de l'impôt permanent à partir de 1360, dans un espace mieux contrôlé hormis des marges (Bretagne, Bourgogne) plus autonomes, et la propagande royale, qui sera capable notamment d'intégrer à son profit la chevauchée de Jeanne d'Arc.

Comment mettre en œuvre le thème en classe ?

Faire saisir une dynamique

L'aspect dynamique du thème est central, et permet de ne pas donner l'image d'un Moyen Âge figé.

La dynamique de l'expansion peut être abordée d'abord « au ras des campagnes », dans le prolongement de la notion « d'habiter » développée au cycle 3, pour mettre en relief à la fois l'extension des terroirs et la croissance de la population : rappelons que dans le thème 1 de géographie du programme de cinquième figure la question « la croissance démographique et ses effets », et que le thème 2 permet de mettre en lien cette croissance et la question des ressources alimentaires. Dans une phase de radoucissement du climat, la surface des terres cultivées augmente, ce dont témoigne encore aujourd'hui la toponymie (« Villeneuve », « Bourgneuf », « Les essarts » et leurs multiples déclinaisons locales) et la population ouest-européenne double entre le XI^e et le XIII^e siècle. Cette croissance a des effets qui peuvent intéresser nos élèves : par exemple, la généralisation du nom de famille à partir du XII^e siècle, pour différencier plus aisément des individus devenus plus nombreux.

Présenter l'ordre seigneurial à partir d'un exemple

Aborder ensuite le cas d'une seigneurie permet de donner le cadre de cette expansion rurale et une des sources de cette expansion par la relative stabilité apportée. L'importance de la paroisse comme cadre de vie des paysans, comme le fait qu'il existe des seigneuries ecclésiastiques, permet d'introduire l'Église dans le thème. D'Ardres dans le Pas-de-Calais à Vilarnau dans les Pyrénées-Orientales, les exemples locaux peuvent être sollicités. Le double

pouvoir du seigneur, foncier et juridico-politique, doit alors être décliné sous ses différentes formes (banalités, question de la transmission du patrimoine qui offre de nombreuses sources, exercice de la justice...). Il fait peser une contrainte (illustrée par la dureté de la justice seigneuriale...) qui peut donner lieu à de violentes confrontations (comme lors de la jacquerie de 1358 et de sa répression).

Montrer des évolutions

On se contentera de signaler qu'il existe d'importantes diversités régionales, sans bien sûr se lancer dans une délicate typologie des variantes du modèle de la seigneurie. Mais il est important de montrer que l'expansion territoriale permet des assouplissements et des négociations : par exemple, à partir du XII^e siècle, on voit apparaître des « chartes de franchises » qui fixent les obligations des paysans et leur accordent certains droits, la plus célèbre étant celle de Prisches (Nord) en 1158. De semblables documents peuvent être étudiés en classe.

Le mouvement d'urbanisation peut être abordé à partir de ses causes : essor du commerce, importance des centres religieux, des Universités, des lieux de pouvoir : on ne se focalisera pas sur les révoltes urbaines. Les exemples locaux peuvent là encore être mobilisés, et il est possible d'étudier une charte pour montrer que les libertés des villes sont le plus souvent négociées avec le seigneur.

Expliquer la croissance du pouvoir capétien

La croissance du pouvoir capétien permet d'aborder le rôle politique de l'Église. On peut encore partir des lieux pour opérer une approche croisée des différents sujets du thème : par exemple, l'abbaye de Saint-Denis contrôle à partir du début du XII^e siècle la foire du Ludit, qui lui procure des profits. L'abbé Suger est un homme de la réforme grégorienne, le conseiller du roi Louis VI et un véritable théoricien du pouvoir royal capétien, le constructeur de la basilique gothique. Et cette basilique est aussi la nécropole des rois de France.

Constatée à partir d'une carte, la fragilité initiale des Capétiens doit être mise en balance avec le caractère singulier du pouvoir royal (éventuellement par une comparaison avec le pouvoir impérial évoqué précédemment), appuyé par l'Église (analyse du sacre à partir de sources iconographiques comme l'*ordo du sacre* de 1250 ou *les Grandes chroniques de France*). Pour traiter ces aspects, nous ne saurions trop recommander de s'appuyer sur des figures majeures ou des événements clés propres à rendre ces évolutions concrètes pour des élèves de 12 ans. La figure de Philippe Auguste permet d'illustrer ce renforcement autour de la bataille de Bouvines (1214), première manifestation d'une nation en gestation et prise de contrôle des riches fiefs du nord du royaume ; celle de Louis IX souligne les convergences entre le discours de l'Église et celui de la monarchie.

La fin de la période (XIV^e-XV^e siècles) voit la dynamique démographique se briser avec la peste noire (1347-1352), et permet le récit des difficultés du royaume de France durant la « guerre de Cent Ans » qui le transforme en royaume national en particulier par l'action (à raconter) d'acteurs importants (Charles VII, Jeanne d'Arc).

Principaux repères chronologiques à construire :

- 987 : couronnement et sacre d'Hugues Capet
- XI^e-XIV^e siècles : doublement de la population européenne
- 1214 : bataille de Bouvines
- 1337-1453 : Guerre de Cent Ans

Quelles sont les contributions du thème aux parcours et aux enseignements pratiques interdisciplinaires ?

- **Parcours Avenir** : découverte des métiers du patrimoine, du rôle et de l'importance de l'artisanat, ce dernier point permettant de mettre en valeur certains métiers manuels (tailleurs de pierre, maçons...).
- **Parcours d'éducation artistique et culturelle** : l'étude de l'architecture médiévale dans ses dimensions civiles, militaires et religieuses.
- Pistes pour d'éventuels **EPI** :
 - EPI « Culture et création artistiques » autour de l'art de l'enluminure, reflet de la vie des campagnes ou autour de l'art roman.
 - EPI « Sciences, technologie et société » autour d'une ou de plusieurs innovations agricoles.
 - EPI « Transition écologique et développement durable » autour de la modification des paysages et des espèces.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Exagérer la rupture par rapport à la période précédente.
- Donner une image statique de la période.
- Voir toutes les obligations au sein de la seigneurie comme des abus, sans saisir que nombre d'entre elles existent encore dans le cadre élargi d'un État moderne.